Dépôt de documents

PÉTITIONS

LA RÉDUCTION DES SERVICES POSTAUX

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Les soussignés, résidents du village d'Upper Woodstock, dans la province du Nouveau-Brunswick, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, déclarent humblement que Postes Canada a l'intention de réduire ses services postaux locaux de huit heures par semaine et que, l'année dernière, nous avons déjà perdu notre livraison rurale le samedi. Nous demandons à conserver le service postal actuel et, comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. le Président: A l'ordre. Je dois rappeler aux députés que si nous en sommes aux pétitions à cause d'une erreur de ma part, ce n'est pas pour lire le texte de la pétition. Il s'agit d'en présenter un résumé.

LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL POUR 1983-1984

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un exemplaire du rapport annuel de la Commission de réforme du droit du Canada pour 1983-1984. Je demande que ce rapport soit renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

La commission a communiqué au Parlement, cette année, quatre rapports, cinq documents de travail et deux études, et elle continue son travail extrêmement utile.

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

DÉPÔT DU COMMUNIQUÉ PUBLIÉ PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Gerry Weiner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en vertu du paragraphe 41(2), je voudrais déposer au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), dans les deux langues officielles, le communiqué final publié par les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, à l'issue de leur réunion de Bruxelles, les 13 et 14 décembre 1984. En annexe au communiqué, qui traite de l'importante question des relations est-ouest et du contrôle des armements, on trouvera des extraits du compte rendu approuvé de la réunion des ministres, extraits portant sur des sujets non abordés directement dans le communiqué.

[Français]

LA LOI SUR BELL CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications) demande à présenter le projet de loi C-19 intitulé Loi concernant la réorganisation de Bell Canada.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

LA LOI SUR LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications) demande à présenter le projet de loi C-20 intitulé Loi modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radio.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

• (1510)

[Traduction]

LA LOI SUR LA MONNAIE

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services) demande à présenter le projet de loi C-21, tendant à modifier la Loi sur la monnaie.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?